

Mémoire à l'attention du Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement

Projet : Agrandissement du site d'enfouissement de Waste
Management à Sainte-Sophie

Rédaction : Richard Gariépy
Corrections : Valérie Cusson

Intérêt envers le projet

Étant moi-même un résident de Sainte-Sophie, l'agrandissement du site d'enfouissement est un sujet qui me touche de près, plus particulièrement la perte d'espaces verts causés par celui-ci. La superficie visée par l'agrandissement pourrait être utilisée à des fins diverses. C'est de cet aspect donc que je souhaite traiter.

Ces terres zonées agricoles ont accueilli par le passé des résidents qui y habitaient sans que ceux-ci en fassent un usage d'agriculture. Des droits de passage y avaient été négociés pour des activités équestres et de véhicules tout terrain. Leur utilité se situait donc au niveau d'activité de plein air, tout en conservant l'intégrité des sols et de la forêt.

Waste Management a fait mention d'une re-localisation des sentiers équestres et de VTT. Ce point demeure assez vague pour l'instant. L'agrandissement du site élimine tout potentiel d'utilisation future de cette superficie à des fins d'activités en relation avec les prérogatives du zonage.

Ce qui m'amène à m'engager dans cette problématique réside dans le fait que je préside un organisme à but non lucratif qui organise des événements à saveur médiévale fantastique dans des sites naturels. Étant présentement à la recherche d'un tel site pour baser nos activités à Sainte-Sophie, nous avons sollicité des propriétaires de ces terres environnantes. C'est à ce moment que nous avons appris l'acquisition de ces terres par l'entreprise Waste Management, projetant l'agrandissement de son site d'enfouissement. Cette transaction met un terme à la possibilité d'utiliser ces terres à des fins plus environnementales.

Préoccupations envers le projet

Il me semble inévitable, tant que des moyens techniques moins dommageables ne seront établis, que nous serons sans cesse contraints à augmenter la taille de nos sites d'enfouissement. Ce qui me désole le plus de cette situation consiste en la perte d'espaces verts protégés de matières dangereuses ou contaminantes.

L'auteur d'un acte comme celui des compagnies gérant des sites d'enfouissement devrait prendre sur lui la responsabilité de préserver des espaces de ce type afin de créer une balance entre la trace écologique laissée derrière et l'engagement envers la communauté chez lui il est installé.

Malgré le zonage initial de ces terres agricoles par la CPTAQ, la nature des activités du site d'enfouissement dans les terres adjacentes rend pratiquement impraticable toute activité agricole par la contamination des eaux souterraines, affectant de ce fait les récoltes. On ne peut que se désoler de l'inquiétude de l'agriculteur établi aux abords d'un tel site, ne sachant à quel moment le produit de ses champs deviendra impropre à la consommation.

Ce fait n'exclut en rien la possibilité d'utiliser ces terres à d'autres fins. Elles pourraient devenir un lieu de préservation de la faune et de la flore, encourageant les citoyens de la région à prendre des initiatives écologiques et touristiques.

Suggestions

À la lumière de cette situation, il est important qu'une solution concrète soit mise de l'avant concernant la perte de ces terres.

Ma suggestion consiste à ce qu'une autorité dans ce projet procède à la protection d'une superficie équivalente à l'agrandissement prévu par Waste Management et que celle-ci soit constituée d'un espace vert et propre. La compagnie gagnerait à protéger l'environnement dans lequel elle est établie. Les activités équestres et de véhicules tout terrain y trouveraient l'espace nécessaire à leurs besoins, puisque Waste Management avait prévu de les re-localiser.

La possibilité de rendre viable cette superficie pour des activités de plein air redonne grandement à la municipalité de Sainte-Sophie une valeur non négligeable. Ainsi, les habitants du village ne se sentiraient pas lésés d'une perte d'espace pour le profit de Waste Management, puisqu'ils bénéficieraient d'un tout nouvel espace protégé servant la cause de l'environnement. Ils y reconnaîtraient une action concrète, tangible, une action directe afin de retourner l'ascenseur à la communauté.

Lorsque Waste Management réinvesti des montants allant jusqu'à 75 000\$ dans la communauté, la population ne connaît pas toujours les façons dont cet argent est dépensé par la compagnie ou la municipalité de Sainte-Sophie.

À partir du moment où un espace protégé serait octroyé, plusieurs citoyens et/ou organismes pourraient présenter des projets d'utilisation dans un cadre de respect de l'environnement. Déjà, plusieurs organismes à but non lucratif de la Fédération des Organismes Communautaires de Sainte-Sophie pourraient y trouver leur compte.

Position sur le projet

En conclusion, je suis favorable à l'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie, considérant l'inévitabilité des besoins en enfouissement d'une société qui n'y a pas encore trouvé de solution d'échange.

Par contre, je soutiens fortement que les terres perdues par cet agrandissement devraient être remplacées par d'autres terres forestières, protégées par les autorités régionales et provinciales afin de permettre un retour « vert » pour les habitants de Sainte-Sophie et des environs.

Richard Gariépy

Président de Thanagar; Grandeur Nature Médiéval Fantastique